

AVIS DE L'ASSOCIATION EUROSUD TRANSPORT SUR LE PROJET D'AUTOROUTE CASTRES- TOULOUSE

Association loi 1901 créée en 1991 à Toulouse, Eurosud Transport, regroupe des grandes collectivités, des chambres consulaires, des fédérations et des entreprises*.

L'association a pour objet de contribuer, dans les régions du Sud-Ouest Européen, au développement de réseaux de communication performants pour les voyageurs et les marchandises, favorisant les échanges et prenant en compte l'aménagement équilibré du territoire, le respect de l'environnement, les caractéristiques internationales et européennes et le développement durable.

Aucun territoire ne peut prétendre aujourd'hui à se développer sans infrastructures de transport performantes. Si celles-ci ne suffisent pas à créer de l'activité économique et de l'emploi, elles figurent pourtant au premier rang des critères déterminants pour la création de nouvelles activités ou pour leur maintien.

Alors que l'aire urbaine de Toulouse bat tous les records d'attractivité, avec une croissance de 18 000 habitants/an et la création de 28 000 emplois nouveaux de 2009 à 2014, force est de constater que son rayonnement sur les territoires voisins est inégal et correspond strictement à la qualité de leurs infrastructures, en particulier autoroutières.

Alors que sur les 3 dernières décennies, le bassin de Montauban a gagné 19 183 emplois (30,8%), et l'Albigeois 10 489 emplois (+20,2%) - particulièrement après la mise en service de l'A68 Albi-Toulouse en 1993 (Source Insee 2013) - le Sud du Tarn a perdu 2 490 emplois (-4,9%). La tendance est identique concernant la démographie.

Le danger du déclassement, faute d'accessibilité

Certes, les mutations industrielles y sont pour beaucoup, mais à plus d'1h15 de la métropole régionale et de ses services et avec des conditions de circulation et de sécurité très en dessous des standards actuels, le bassin de Castres peut difficilement lutter pour se développer dans le contexte de compétition actuel. Le risque est réel d'un décrochage démographique et économique, d'un déclassement de ce territoire.

L'enclavement a déjà provoqué le transfert d'activités économiques hors de ce bassin. Demeurer durablement à l'écart du réseau autoroutier national constitue un handicap certain pour attirer de nouveaux investisseurs, voire pour maintenir les activités actuelles. Ce que recherchent en priorité les porteurs de projet, quels qu'ils soient réside dans la proximité :

- Etre proche de ses clients/fournisseurs/donneurs d'ordre/ partenaires actuels ou potentiels
- Etre proche des flux (économiques, touristiques,...) d'aujourd'hui et de demain

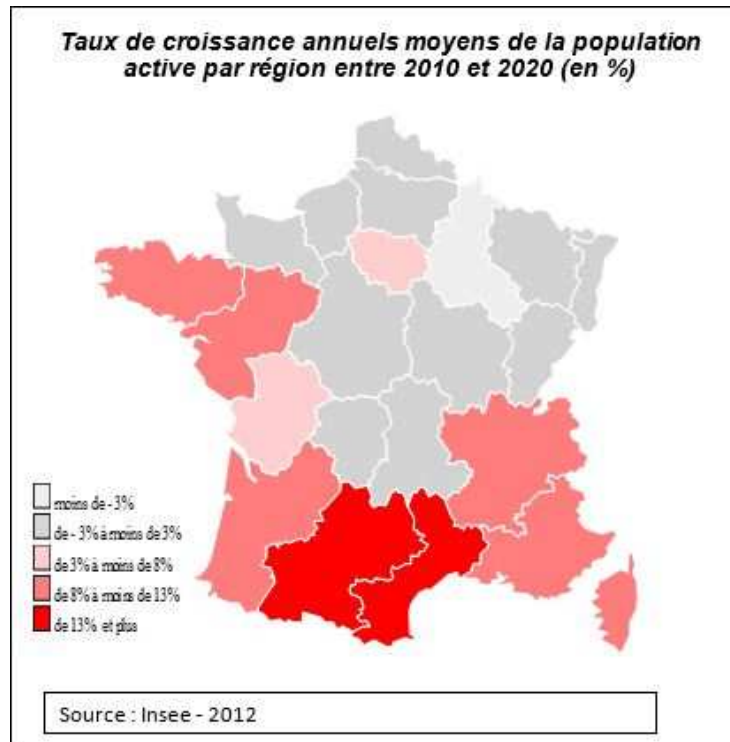
- Etre connecté aux infrastructures de communication : port, aéroport, haut débit, autoroutes, 4 voies, gare TGV avec des facilités d'accès optimales

Un gain de temps de 35 mn entre Toulouse et Castres permis par la réalisation du projet d'autoroute, ramenant le temps de parcours de 1h15 à 45 mn permettrait au bassin de Castres de se situer dans l'aire d'influence du dynamisme économique de Toulouse et non plus en périphérie. Castres possède une forte tradition entrepreneuriale et industrielle et des établissements de renom qui seront confortés par cette nouvelle proximité et pourront envisager des développements et de nouvelles synergies avec le tissu toulousain, ce qui est très difficile aujourd'hui.

Dimensionner les infrastructures en fonction des enjeux démographiques

La région Occitanie est la plus attractive de France avec l'arrivée de 80 000 nouveaux habitants chaque année et de façon générale ses infrastructures de communication sont sous dimensionnées.

Les prévisions de l'Insee affichent des taux de croissance très important pour les années qui viennent. Les infrastructures décidées aujourd'hui doivent tenir compte de ces données et doivent être dimensionnées en fonction. Une infrastructure comme l'autoroute Toulouse-Castres a une durée de vie très longue et doit intégrer ces évolutions.



Et l'autoroute du futur ?

Aujourd'hui de nombreuses réflexions et expérimentations portent sur les autoroutes du futur qui deviennent ainsi de nouveaux lieux d'innovation. Si le sud du Tarn n'est pas relié rapidement au réseau autoroutier, il est certain qu'il ne bénéficiera jamais de ces innovations, dont certaines apportent de vraies solutions aux problématiques de mobilité, de sécurité et d'environnement et qui seront mises en œuvre à l'horizon de quelques années. On peut citer parmi elles :

- Les transports collectifs rapides sur autoroute comme nouvelle forme de mobilité,
- Les véhicules autonomes pour plus de sécurité et de confort,
- La généralisation des bornes de recharge pour les véhicules électriques,
- Les aires de repos connectées,
- L'appui au co-voiturage,
- Le péage en fonction du trajet et sans barrière,
- Les revêtements de chaussée produisant de l'électricité, et permettant même un rechargement des véhicules électriques par le biais de la technologie de l'induction.

Sur le plan environnemental, les infrastructures d'aujourd'hui atteignent un niveau de prise en compte jamais atteint et des sommes considérables sont investies à chaque projet pour un impact toujours plus faible sur les populations, sur l'environnement et sur le paysage, garantissant un très haut niveau de qualité au bénéfice du territoire.

Eviter la traversée de nombreuses communes, notamment par les poids lourds, améliorer la sécurité routière et l'accès aux soins d'urgence, sont autant d'arguments qui pèsent en faveur du projet.

Le recours à la concession a fait l'objet d'une décision de l'Etat, déjà ancienne car ce dernier n'est pas en mesure de financer le projet dans un délai raisonnable, au-delà d'une subvention d'équilibre partagée à 50% avec les collectivités. Ce choix garantit la qualité de l'infrastructure et le respect des procédures et des délais.

Pour toutes ces raisons, notre association soutient le projet d'autoroute Toulouse-Castres.